

Communiqué de l'Union Locale CGT Vic-Fezensac pour le Service Public du maintien à domicile



Communiqué de l'Union Locale CGT Vic-Fezensac pour le Service Public du maintien à domicile

Communiqué:

" Pour le Service Public du maintien à domicile, remettons nos pétitions à l'Agence Régionale de Santé !

La CGT du Gers, l'Union Syndicale départementale de la Santé CGT et l'Union locale CGT de Vic-Fezensac, ont mené campagne tout au long de l'année pour répondre au choix regrettable de l'ARS de confier la charge des soins à domicile, si importante pour la population de Vic-Fezensac et d'Eauze, à une entreprise privée.

Le directeur de l'ARS nous avait alors répondu qu'aucun projet public n'était réalisable en l'état.

C'est désormais chose faite !

Après avoir mobilisé avec succès la population, les personnels de soin, les élus et les responsables des structures hospitalières publiques du département, un projet réaliste, ambitieux et au service de la population est désormais en place, unanimement porté par l'ensemble des acteurs et des usagers du secteur.

Il ne reste plus à l'ARS Occitanie qu'à entériner le choix du Service Public que nous portons tous et toutes à cœur dans le Gers.

C'est pourquoi nous allons remettre, lors d'un rendez-vous avec le directeur de l'ARS sur le département, Mr Didier-Pier Florentin, le millier de pétition que nous avons réuni au cours de cette année dans la défense du Service Public Hospitalier.

Nous donnons rendez-vous à la presse avant que la délégation syndicale ne se réunisse avec le directeur de l'Agence Régionale de Santé, le :

mercredi 8 JUIN 2022 à 15h15

devant l'Agence Régionale de Santé Cité Administrative, 1 bis, Place de l'Ancien Foirail, 32000 AUCH "

Union Locale CGT Vic-Fezensac 18 rue des cordeliers, 32190 Vic-Fezensac

TELEPHONE : 0680650969

COURRIEL : cgt.vic@orange.fr